

en ligne en ligne

BIFAO 64 (1966), p. 67-74

Bernard Boyaval

Un nouvel épistate, Thraséas (P. Sorb. inventaire 2.304) [avec 3 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

UN NOUVEL ÉPISTATE, THRASÉAS

(P. Sorb. Inventaire 2.304)

PAR

BERNARD BOYAVAL

Au cours d'un déroulement effectué le 15 Février 1961 à l'Institut de Papyrologie de la Sorbonne, les trois fragments appelés par nous A, B et C ont été trouvés dans un masque et un plastron de momie qui provenaient des fouilles de P. Jouguet et de G. Lefebyre à Magdôla et avaient été immatriculés par eux : « Magdôla, tête et plastron B». Groupés à dessein sous le même numéro d'inventaire, P. Sorbonne 2.304, ils offrent l'intérêt de contenir les restes d'une correspondance dont le personnage central est un épistate nommé Thraséas qui, dans la Prosopographia Ptolemaïca, n'est pas attesté parmi les épistates de nome (I, p. 44) ou de village (ibid., p. 69). Le fragment A mentionne (l. 42) le 12 Pauni d'une seizième année et le fragment C (ll. 17-18) Pharmouthi d'une douzième année régnale. Or l'écriture paraît être de la seconde moitié du IIIº s. A; ces dates appartiendraient donc aux règnes d'Evergète ou de Philopator. Le 12 Pauni de la seizième année correspondrait alors au 28 Juillet 231^A (Evergète) ou au 22 Juillet 206^A (Philopator); le premier Pharmouthi de la douzième année serait, sous Evergète, le 19 Mai 235^A et, sous Philopator, le 13 Mai 210^A (calculs d'après Skeat, The Reigns of the Ptolemies).

Les parenthèses () indiquent la résolution d'une abréviation, les crochets droits [] des lettres perdues dans une lacune, les crochets obliques () des lettres omises, les doubles crochets droits []] des lettres biffées sur l'original. Les lettres pointées sont douteuses, les lettres soulignées sont mutilées mais lisibles; celles qui n'ont pu être déchiffrées sont représentées par autant de points.

Bulletin, t. LXIV.

A

Planches nos III et IV (grandeur originale)

Ce fragment, haut de 22,5 cm. et large de 8, porte sur sa face perfibrale un hypomnéma rédigé par une certaine Thaêsis, contre une autre femme, Hermionè, pour coups et blessures volontaires (1).

On retrouve ici les formules (l. 19: à \(\xi\) i \(\xi\); cf. P. Ent., Introd., p. xxv et P. Collomp, Recherches sur la Chancellerie et la Diplomatique des Lagides, pp. 92-93) et la présentation matérielle (haute colonne de texte serré aux lignes courtes, cf. P. Ent., Introd., p. xxii) qui caractérisent ce genre de documents. Au III° s. \(^{\lambda}\), l'hypomnéma est volontiers écrit sur des rouleaux de 32 \(^{\lambda}\) 33 cm. de large (v. par ex. P. Ent. A et B, P. Eléph. 8, 17, 19, 20 et 27); on est donc amené \(^{\lambda}\) supposer, au Nord, une lacune d'une dizaine de centimètres, et, vu la hauteur moyenne des bandes (2) et des tympans la perte d'une douzaine de lignes.

L'écriture rappelle d'assez près P. G. B., 4, c (218 ou 243 ^A) et peut être datée avec beaucoup de vraisemblance de la seconde moitié du III ^e s. ^A. Des mouchetures brunâtres (fin des ll. 10-15; ll. 24-28) gênent souvent la lecture.

Le revers transfibral porte quatorze lignes disposées tête-bêche par rapport au texte de la face; l'écriture, une cursive droite et régulière, qui procède le plus souvent par signes alignés, provient d'une autre main que la face. On peut noter la forme de l'epsilon aux ll. 30 (Ερμιόνη), 31 (ἐγκαλεῖ), 33 (ἐπισκεψώμεθα) et 34 (ωερί, ἐγκαλεῖ). On retrouve le même, par exemple, dans M. Norsa, Scritture documentarie, Fasc. 1, Tav. V, aux ll. 15 (ἀεί) et 16 (ωυνθάνεται).

Face perfibrale:

] . η[κατετ[

(1) Nous ne connaissons malheureusement ni la profession ni l'origine sociale de ces deux femmes. On pourrait citer, à titre de comparaison, P. Hib. II, 200 (Evergète) qui offre un autre exemple de rixe entre femmes, probablement des filles publiques, à en juger par leurs noms (v. le commentaire des éditeurs). Ici, la coupable paraît d'origine grecque. La

plaignante, au contraire, est très probablement une indigène.

(2) Nous supposons connu le vocabulaire proposé par A. Batalle dans son ouvrage intitulé: Pour une terminologie en paléographie grecque, Paris, Klincksieck, 1954; nous avons transcrit en italiques les termes empruntés à ce livre.

----- (69)·s---

σὺ ἐὰν σ. συνα... ή σροδεδη λωμένη? 5 Epis. χενόμενα. αὐτὴν ἐπιλαδομένη[καταδάλλει καὶ ἔτυπίεν με άμφοτέραις 10 ταῖς χερσίν, εἰς δ ἂν τύχοι μέρος τοῦ σώματός μου, και δακούσα τὸν ἀρίσ ερον ὧμόν μου, άποσπᾶι σάρκα, σαρόντων 15 Πάσι σί 7ος τοῦ Κρίτωνος καὶ Άρμάχιος καὶ Τοτοέους καὶ Πάσιτος καὶ τοῦ $\langle \acute{\Omega}$ ρου \rangle . Αξιώ οὖν σε ἀποσίεῖλαι έπ' αὐτὴν καὶ διακοῦσαι 20 καί, έὰν ἢι τὰ διὰ τοῦ ὑπομνήματος ὄντα ἀληθῆ (1),έπαναγκάσαι αὐτὴν τὰ δίκαια μοι σοῆσαι. Τούτου γάρ γενομένου, 25 ἔσομαι τετυχυῖα τῆς σαρά σοῦ Φιλανθρωπίαs. [Ε] ὐτύχει.

Revers transfibral:

Θρασέας Αντιπάτρωι 30 χαίρειν. Έρ<u>μιό</u>νηι έγκαλεῖ Θαῆσις ·

(1) Le tour $\dot{\epsilon}\dot{\alpha}v$ $\ddot{\eta}\iota(\ldots)$ $\dot{\delta}v\tau\alpha$ $\dot{\alpha}\lambda\eta\theta\ddot{\eta}$ est la contamination de deux formules courantes

έὰν ἦι τὰ διὰ τοῦ ὑπομνήματος ἀληθῆ et ἐὰν Φαίνηται τὰ διὰ τοῦ ὑπομνήματος ὄντα ἀληθῆ.

8.

35

ἀπόσ τειλον πρὸς ήμᾶς, ὅπως ἐπισκεψώμεθα περὶ ὧν ἐγκαλεῖ αὐτῆι, ὡσαύτως δε καὶ τοὺς μαρτυροῦντας αὐτῆι, Πᾶσιν Κρίτωνος, Αρμάιν, Τοτ(ο) έα, Πᾶσιν, ὧρον παραχρῆμα καὶ μὴ ἄλλως ποήσηις.

(ἔτους) ις, Παῦνι ιξ.

40

L. 24 : l. ωοιήσαι. L. 26 : l. τετευχυΐα. L. 41 : l. ωοιήσης.

Traduction des lignes 9 et sq. :

«... elle me jette à terre et me frappe des deux mains, au hasard, sur tout le corps et, me mordant l'épaule gauche, elle m'arrache un morceau de chair, en présence de Pasis fils de Criton, Harmachis, Totoès, Pasis et (Hôros). Je te demande donc d'envoyer quelqu'un auprès d'elle, d'entendre ses explications et, si le contenu de ma requête est véridique, de la contraindre à me rendre justice. Ainsi, j'aurai éprouvé les effets de ta bienveillance. Sois heureux.

Thraséas à Antipatros salut. Thaêsis accuse Hermionè. Envoie-la devant nous afin que nous examinions ses griefs; envoie aussi ses témoins, Pasis fils de Criton, Harmachis, Totoès, Pasis, Hôros, tout de suite et ne fais pas autrement. Seizième année, le 12 Pauni».

- 5. ή προδεδη[λωμένη : sur l'emploi de ce terme dans des enteuxeis ou des hypomnémata, v. par ex. P. Ent. 92, 7-8 : τ] ήν οἰκίαν μου ο[ί] προδεδηλωμένοι | ἔβ]αλ'λ'ον καὶ ἐπαρώινουν καὶ τὰ σκεύη μου (\dots) .
- 8. ἐπιλαδομένη : cf. P. Ent. 28, 4-5 : ἐπιλ[α]δόμενος αὐτοῦ ἔπραξεν ἀπὸ τῶν ἐξενεγχθέν[των ωστήριον] χαλκοῦν (« Ce dernier, l'ayant appréhendé, se fit remettre sur le produit du vol un vase de bronze»). Cf. encore P. Hib. II, 200, 9-10 : ἀρισθερᾶι ἄλλην ωλ[α]τείαις εἰς τὸ Χρυσίδος ωρόσωπον καὶ ἐπιλαδ[ομένη]ν τῶν [circa 10 1.] [καὶ δν ἐνε]δεδύκη χιτῶνα λινοῦν ἐπιλαδομένη διέρρηξεν.

- 10-11. ἀμφοτέραις ταῖς χερσίν : cette précision apparaît quelquefois : $P. \ Ryl. \ II, \ 68, \ 10-14 : ἔ[πληξέν] με ταῖς αὐτῆς χερσὶν [ωλη]γαῖς ωλεί[σία]ις εἰς ἄπαν [μέρος] τοῦ σώμα[τό]ς μου ἐγ γασίρ[ὶ] ἔχουσαν ω[ε]ντάμηνον.$
- 11-13. εἰς ὁ ἀν τύχοι μέρος τοῦ σώματός μου : sur cette expression v. e.g. P. Ent. 74, 8; 76, 3-4; 80, 7; 81, 14; 83, 4-5.
- 16. Πάσι $\{\sigma\}$ 70s τοῦ Κρίτωνοs : le nom du père a été ajouté ici, par exception, pour distinguer Pasis de son homonyme de la l. 18.
 - 17. $\dot{\Lambda}\rho\mu\alpha\chi\iota\sigma$: à la l. 38 le même nom est transcrit sans χ .
 - 18. καὶ τοῦ: on attend ici le nom oublié du dernier témoin, Hôros (l. 39).
- 25. Sur la motivation du type τούτου γάρ γενομένου, v. par ex. P. Collomp, o.l., pp. 115-116.
- 26-27. τῆς σαρὰ σοῦ φιλανθρωπίας: sur le recours à la φιλανθρωπία en pareil cas, v. par ex. P. Collomp, o. l., pp. 96, 118, 119, 123, 126, 162 et P. Magd. 23, 8; 28, 12; 32, 13; 36, 9; 41, 7. A date plus récente, v. notamment Cl. Préaux, La bienfaisance dans les archives de Zénon, C.E. XXXVIII (Juillet 1944), pp. 281-290 et M. Th. Lenger, La notion de « bienfait» (Philanthrôpon) royal et les ordonnances des rois Lagides, dans Studi in onore di Vincenzo Arangio-Ruiz, vol. I (1952) pp. 483-499 et, en particulier, les pp. 484-485 où l'auteur aborde le problème de l'appel à la φιλανθρωπία dans les ἐντεύξεις.
- 28. Sur la clause εὐτύχει, v. P. Collomp, o.l., pp. 57-63, 64-67, 70, 71, 134, 136, 137 et 200.
- 32. ἀπόσθειλον πρὸς ήμᾶς : sur l'emploi intransitif de ce verbe, v. P. Ent., Introd., p. lix.
- 33. ὅπως ἐπισκεψώμεθα : sur le sens d'ἐπισκέπθεσθαι, v. P. Ent., Introd., p. LXXIV.
- 40-41. καὶ μὴ ἄλλως ωοιήσης: dans P. Ent. 25, Recto, 16 (Ghôran), on trouve une formule de sens voisin, ἀπόσθειλον αὐτὸν ωρὸς ήμᾶς ὅπως μὴ ἄλλως ἔσθαι, attestée également par P. Hib. 62, 16 (v. note p. 70).

В

PLANCHE n° V (grandeur originale) L. $9 \times H$. 17 cm.

La face perfibrale de ce fragment porte les restes d'une lettre adressée au même Thraséas par un certain Pasis, dont nous ignorons les fonctions exactes; il semble que Thraséas ait envoyé Pasis auprès de Nicandros, également inconnu, pour enquêter $(\dot{\varepsilon}\pi\iota\sigma\kappa\dot{\varepsilon}\psi\varepsilon\sigma\theta\alpha\iota)$ au sujet d'une maison, mais que ce dernier ait exigé d'abord une lettre de Thraséas. Pasis engage donc Thraséas à la rédiger.

Le revers est anépigraphe. De nombreuses mouchetures brunâtres dans la moitié Est du document (II. 7-11) rendent la lecture souvent malaisée. Nous devons la résolution des difficultés de ce texte à M. Octave Guéraud que nous prions d'accepter ici le témoignage de notre reconnaissance.

Πᾶσις Θρασέαι χαίρειν. Ούκ άγνοεῖς ὅτι απελθον α. που σου ωρώιον καὶ ἐπέστιλάς με σρός Νίκανδρον έπισκέ[ψ]εσθαι ωερί τῆς οί-5 κίας. Εμοῦ δε ελθόντος ωρός Νίκανδρον καὶ εἰπόντος αὐτῶι, οὐκ ἔφη ἐπ[ισκ]έψεσθαι, έὰν μη πρότερον **ω**αρά Θρασέου έπισ ολήν 10 μοι ένέγκης · καλώς ωοιήσεις, έάν σοι Φαίνηται, γράψαι μοι τὸ ἐπισ]όλιον ωρὸς Νίκανδρον. ಥ…[15 $\Im arepsilon . [$

L. 2 : 1. απῆλθον? LL. 3-4 : 1. επεσ7ειλαε.

« Pasis à Thraséas salut. Tu n'ignores pas que je suis parti ... de bonne heure et que tu m'as envoyé auprès de Nicandros, pour enquête au sujet de la maison.

Je suis allé chez lui et je lui ai parlé de cette affaire ; il a refusé d'enquêter si je ne lui apportais pas auparavant une lettre de toi. Si tu es d'accord, aie l'obligeance de m'écrire le mot pour Nicandros (?) ...»

3. $-\alpha \cdot \pi \circ \nu \sigma \circ \nu$: l'a initial est sûr, le π , un peu effacé, ne semble pas douteux. Nous n'identifions pas la lettre qui se dissimule dans l'intervalle.

 \mathbf{C}

Planche n° V (grandeur originale)
H.
$$19 \times L$$
. 9.5 cm.

La face perfibrale, seule inscrite, porte les restes d'une plainte une fois encore envoyée à Thraséas par un certain Hareus à qui on a probablement volé des oies (II. 6-7). Les débris des II. 12-15 permettent de supposer qu'il avait déjà remis un ωροσάγγελμα (à des phylacites?).

Le papyrus a été lavé. Les effets de ce lavage, très inégaux, vont d'un simple pâlissement de l'encre (au début des lignes) à un effacement à peu près total (fin des II. 2, 9, 14 et 15).

Les marges Ouest (7 à 8 mm.) et Sud (4,5 cm.) sont presque intactes. De la marge Nord, il reste 1,2 cm. en moyenne. A l'Est, nous ne possédons la fin d'aucune ligne.

L'écriture de ce texte, comme celle du fragment Λ , rappelle P.~G.~B.,~4,~c~(218)ou 243^A). Son état fragmentaire nous interdit d'en donner une traduction.

Θρασέαι έπισθάτηι [ωαρά?] Αρεῦτος τῶυ.... χηνοδοσκοῦ ων μ χηνοβοσκός τος μου σρός άδε λφόν? τηρησας τούς τας μοι χῆν ας τοῦ Ώρου δ εκ... ἀπηνεγκατ... τα συμμα 10 με μεσιδια κα...

5

χηι καὶ σερὶ αὐταῖ[ν σροσάγγ<u>ελμα δέδ</u>[ωκα τοῖς σ. . αν. . . [Φυλακίταις [

15

(Ε΄τους) ι6, ώς δ' αὶ <u>πρόσοδ</u>[οι (Ε΄τους) ιγ <u>Φαρμοῦθι</u>

- 1. Θρασέαι ἐπισθάτηι: sur l'épistate, qui est ici vraisemblablement l'épistate d'un bourg, v. notamment J. Lesquier, P. Magd., Introd., pp. 7, 18, 20 et 22; P. Jouguet et G. Lefebyre, B. C. H., XXVI, pp. 97-98; P. M. Meyer, Klio, VI, pp. 459-460 (note 1); VII, p. 290, n° 4; R. Taubenschlag, Archiv, IV, pp. 35-38, qui donnent la bibliographie ancienne; v. aussi les récentes mises au point d'E. Lavigne, De Epistates van het dorp in Ptolemaeïsch Egypte, 1945, et d'E. Van't Dack et T. Reekmans, Ptolemaïca, pp. 20 et sq., 1951. Thraséas ne figure pas non plus parmi les épistates de village dont E. Lavigne a dressé la liste dans l'ouvrage cité plus haut, pp. 20-23.
- 2. Åpsers: P. Ent. 50, 1 (= P. Magd. 19, 1) atteste en 221^a un certain Åpses, père de l'ibiobosque Pasis. On ne peut, faute de précisions, conclure à leur identité.
 - 16-17. Le sigle de l'année, dans les deux cas, a la forme L.
- . <u>πρόσος [οί]</u> et <u>Φαρμοῦθι</u> sont très effacés mais sûrs. Le quantième de Pharmouthi (une lettre probablement) a disparu. Seule, la barre de numération est encore visible. Sur la double datation, régnale et fiscale, v. P. Hib. I, App. II, pp. 358-367 et, à date plus récente, A. E. Samuel, Ptolemaic Chronology, Münchener Beiträge 43, Index, p. 173.

A ces trois documents s'ajoutaient deux petits fragments qui sont de la même main, différente de celles des trois textes précédemment étudiés; des quelques syllabes qu'ils portent encore, on ne peut tirer aucune preuve de leur appartenance au dossier de Thraséas. Nous les avons donc laissés de côté.

Le Caire, Novembre 1965.





